

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1411

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le complexe de la Bahnhofstrasse

David Syz et Pascal Couchepin viennent de sortir de leur chapeau un nouveau projet: ils entendent privatiser le secteur financier de la Poste. Ils estiment en effet que la garantie étatique et le réseau de distribution ramifié de la Poste provoquent une distorsion de la concurrence. Cherchant la paille dans l'œil de la Poste, il ne voient pas la poutre dans l'œil des banques.

DANS LE SILLAGE de la fusion UBS-SBS, la Commission de la concurrence a imposé à la nouvelle entité de vendre une trentaine de filiales, afin d'émousser la position dominante du colosse naissant. Cette décision quelque peu provinciale a fait sourire, car, pour l'UBS, le sacrifice demandé n'en était pas un, en comparaison des bénéfices fabuleux que promettaient MM. Cabiallavetta et Ospel grâce à leur stratégie mondiale. En se limitant à une mesure aussi molle, les gardiens suisses de la concurrence ont montré qu'ils n'atteignaient pas à la cheville de leurs collègues européens et américains. Isolée, il apparaît en effet clairement que la Suisse ne peut pas empêcher les mariages de géants financiers.

Des prix plus bas à la Poste

Cette paralysie ne saurait éluder un sérieux problème cartellaire. On estime que les mouvements de concentration bancaires ont un effet important sur le prix des prestations financières offertes aux particuliers et aux PME. Les indices ne manquent pas :

- Depuis 1990, les prix des services bancaires ont augmenté trois fois plus que ceux du reste de l'économie. Ce constat est d'autant plus étonnant que les banquiers aiment à nous rappeler qu'ils excellent dans la recherche des

gains de productivité. A l'évidence, le cartel – voire l'oligopole – permet d'éviter de faire bénéficier les clients de ces gains.

- Le secteur bancaire intérieur, délaissé il y a quelques années parce que prétendument non rentable, contribue soudain aux bénéfices ! De façon générale, les bénéfices globaux des banques ont de quoi surprendre pour un secteur qui aime à se gargariser des bienfaits de la concurrence.

- Les prix des prestations financières de base sont nettement plus bas chez les outsiders que sont la Poste et la Banque Migros (voir tableau). Or ces deux derniers établissements sont rentables. Les concurrents de la Poste dans le domaine de l'acheminement des paquets l'accusent même de concurrence déloyale. Ils estiment en effet que les bénéfices cachés du secteur financier sont réinjectés de manière opaque dans les autres divisions !

Pour le professeur von Ungern-Sternberg, de l'Université de Lausanne, la présence de Postfinance sur le marché limite la puissance du cartel bancaire et rend de la sorte un service inestimable au reste de l'économie. Si Postfinance n'existait pas, il n'y aurait aucune limite aux agissements anticoncurrentiels des banques. Aussi longtemps que la Commission de la concurrence ne se décide pas à tordre le cou au cartel des banques, il serait ir-

responsable de privatiser la Poste. A son avis, la Confédération a même une obligation de rester propriétaire d'une poste étatique, seul garant de la concurrence bancaire. On peut même pousser plus loin le raisonnement que ne le fait von Ungern-Sternberg : dès lors qu'une intervention souhaitable de la Commission de la concurrence n'aurait vraisemblablement que des effets temporaires, elle ne saurait justifier une privatisation qui enlèverait durablement à l'Etat un levier lui permettant d'imposer la concurrence dans un secteur clé de l'économie.

Pour les PME et les indépendants qui ne disposent pas d'une grosse division financière interne, l'accès à des prestations financières bon marché et de qualité est un élément fondamental des fameuses « conditions-cadre ». Tout obsédé de plaire aux gnomes de la Bahnhofstrasse, Pascal Couchepin n'hésite pas à prôner, au nom d'un dogme appliqué à l'envers, des mesures qui dégraderaient sensiblement ces mêmes conditions-cadre. Quand on sait que les PME assurent 75% des emplois, on regrette qu'il n'y ait pas de Bahnhofstrasse à Martigny-Bourg ! *rn*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*gj*)
Pierre Imhof (*pi*)
Daniel Marco
Roger Nordmann (*rn*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Responsable administrative:
Murielle Gay-Crosier
Impression : IAM SA, Renens
Abonnement annuel : 90 francs
Etudiants, apprentis : 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
Téléphone : 021/312 69 10
Télécopie : 021/312 80 40
E-mail : domaine.public@span.ch
Site : <http://www.domainepublic.ch>
CCP : 10-15527-9

Comparaison des prix des prestations financières de base

	Poste	UBS	CS
Intérêts sur livret d'épargne	1,25/1,75%	1%	1%
Intérêts sur un compte salaire	0,5%	0,5%	0,5%
Intérêts de retard (passif)	8,5%	9,5/12%	11,5%
Frais de conduite du compte	24 à 36 fr.	48 fr.	72 fr.
Frais de Postcard /EC-Card	gratuit	20 fr.	20 fr.
Blocage de la carte	30 fr.	40 fr.	55 fr.
Paiement par bulletin de versement.	gratuit	0,50 fr.	1 à 3 fr.

Source : *Cash*, 26 novembre 1999.